

DEL2025_04_084

Nombre de Conseillers en exercice : 35
Présents : 30
Votants : 35



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le trente avril, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 24 avril 2025.

PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

ABSENT / PROCURATIONS:

M. Franck BARTH (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Sophie GERARD (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Laurent CHAINEY (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE MONTFERMEIL AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF)

Sur proposition de Xavier LEMOINE.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-33, L.2122-7 et L.5211-7 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 février 1934 autorisant la création du Syndicat des communes de la banlieue de Paris pour le gaz,

Vu la délibération en date du 13 janvier 1994 décidant d'adhérer au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France pour les compétences gaz et électricité prévues à l'article 2 des statuts dudit Syndicat,

DEL2025_04_084

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France,

Considérant que le SIGEIF exerce notamment, en lieu et place des communes et groupements de communes membres, toutes les compétences en matière de service public de distribution de gaz et électricité ;

Considérant que le SIGEIF est administré par un comité d'administration composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres ; que les délégués sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue ; que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ;

Considérant que chaque commune membre est représentée au SIGEIF par un délégué titulaire et un délégué suppléant appelé à remplacer le délégué titulaire en cas d'empêchement ;

Vu l'installation du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020,

Vu la délibération n°DEL2020_06_065 du 2 juin 2020 désignant Madame Malgorzata DUDEK comme déléguée titulaire et Monsieur Alain SCHUMACHER comme délégué suppléant,

Considérant que le 24 mars 2025 Monsieur Alain SCHUMACHER a fait part de son intention de démissionner ; démission que Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis a acceptée à compter du 20 avril 2025 par courrier du 2 avril 2025.

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau délégué suppléant,

Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Mohamed DAHMOUNI comme délégué suppléant pour remplacer Monsieur Alain SCHUMACHER,

Considérant que le Maire propose le vote à main levée,

A l'unanimité, le vote à main levée est accepté.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article unique : De désigner Monsieur Mohamed DAHMOUNI comme délégué suppléant de la Commune au sein du SIGEIF et de les autoriser à accepter toutes fonctions ou mandats au sein du syndicat.

**Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :
30 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Madame Victoria MAAMAR, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Monsieur Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Karim BENMISSI, M. Mohammed YACHOU

DEL2025_04_084

5 ABSTENTIONS

M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LAVALLEZ

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,
Xavier LEMOINE



CERTIFIE EXECUTOIRE

Transmis le 07.05.2025
Au Représentant de l'Etat
Publié le 07.05.2025
Montfermeil, le 07.05.2025
Pour le Maire, par délégation,
Directeur Général (Adjoint)